

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15235**

Intitulé

Régisseur technique du spectacle vivant et de l'évènementiel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

GRIM EDIF

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Régisseur Technique du Spectacle Vivant et de l'évènementiel est le responsable de l'ensemble des aspects techniques et managériaux selon son domaine de spécialité.

Ses activités se déroulent selon la spécialité ou l'option choisie dans les domaines suivants :

- Son :

sonorisation (renforcement et diffusion sonore)

prise de son et enregistrement

traitement sonore (mixage, post production sonore, mastering)

- Lumière :

éclairagisme et conception lumière

régie et pilotage

- Plateau

machinerie théâtrale et scénique

décoration et accessoires

effets spéciaux

- Vidéo

création et traitement image

captation et diffusion vidéo

mapping vidéo et pilotage des systèmes

Le Régisseur Technique du Spectacle Vivant et Evènementiel :

Réalise l'étude technique de l'évènement

Assure l'organisation et la préparation technique de l'évènement

Réalise la mise en place l'installation de la prestation technique

Assure la mise en service et l'exploitation (la conduite) techniques

Veille à la maintenance de ses équipements

Manage son équipe

La certification atteste que son titulaire est capable de :

- Réalise l'étude technique de l'évènement

prend en compte le besoin

identifie les contraintes§ dirige la mise en place des équipements

rédige et/ou adapte les documents techniques

quantifie les moyens

prends en charge la création

met en corrélation objectifs et moyens

prend en compte les contraintes économiques et sociales

assure un suivi technologique et réglementaire

- Assure l'organisation et la préparation technique de l'évènement

anticipe et prépare le travail de son équipe

réparti le travail

supervise les mouvements (logistique, manutention)

veille au respect de la planification

- Réalise la mise en place, l'installation de la prestation technique

conduit le câblage, l'assemblage des équipements techniques

procède aux vérifications

fait appliquer les règles de sécurité

- Assure la mise en service et l'exploitation (la conduite) techniques

effectue essais, réglages, corrections

assure le pilotage (conduite) des installations

dirige les changements de plateaux (succession des configurations éphémères)

veille au bon déroulement technique

collabore avec le créateur

- Veille à la maintenance de ses équipements

diagnostique et fait dépanner

assure le suivi de l'entretien des équipements

gère les stocks techniques et consommables

- Manage son équipe

participe au recrutement des compétences

organise et conduit des réunions techniques

gère les compétences de son équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs :

Le Régisseur Technique du Spectacle Vivant et de l'Évènementiel peut exercer son activité professionnelle :

Dans le secteur de la Culture et du Spectacle

Dans le secteur de l'Évènementiel et du Tourisme

Elle ou il intervient selon sa spécialité d'option (son, lumière, plateau ou vidéo) dans les domaines professionnels suivants :

Spectacle vivant

Évènementiel

Audiovisuel

Communication

Diffusion

Animation et loisirs

Tourisme

Culturel

Enregistrement et captation

Toutes les manifestations publiques en général

et ce pour des installations fixes, mobiles, pérennes ou éphémères.

Taille des entreprises : TPE, PME, des collectivités privées, territoriales et plus exceptionnellement pour de très grandes entreprises (GL Event ou le Club Med, Disney ...) ou pour l'État.

Il peut donc être fonctionnaire, contractuel, salarié permanent (sous toute forme de contrat) à temps plein ou temps partiel, chargé de mission, ou intermittent.

.Spécialité Son : Régisseur son ; Sonorisateur ; Concepteur de son ; « Ingénieur » du son.

.Spécialité Lumière : Régisseur lumière ; Pupitreux spectacle et évènementiel ; Chef éclairagiste ; Chef électricien ; Concepteur lumière ; Créateur lumière.

.Spécialité Plateau : Régisseur plateau ; Concepteur machinerie et décors ; Chef machiniste du spectacle et du théâtre ; Chef constructeur en décors ; Chef décorateur ; Régisseur de scène ; Scénographe de spectacle ; Scénographe d'équipements ; Régisseur en effet spéciaux.

.Spécialité Vidéo : Régisseur Vidéo ; Concepteur mapping image ; Régisseur de diffusion image ; Régisseur d'équipements audiovisuels ; Créateur en arts numériques pour le spectacle ; Scénographe de spectacle ; Régisseur en effet spéciaux virtuels.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1508 : Prise de son et sonorisation

L1503 : Décor et accessoires spectacle

L1504 : Éclairage spectacle

L1506 : Machinerie spectacle

L1507 : Montage et post-production

Règlementation d'activités :

En formation :

- préparation aux habilitations électriques B0, B1, BC, BR incluses dans la formation non obligatoires pour obtenir la certification (formations agréées CRAM)

Fortement conseillées :

- préparation au travail en hauteur

- certification SSIAP niveau 1

- CACES nacelles (diverses références selon besoins)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont :

Les 6 blocs d'activités et compétences associées :

- A1 : Etude technique (d'une prestation culturelle ou événementielle)

- A2 : Organisation technique (de la prestation)

- A3 : Mise en place d'une installation technique (prestation culturelle ou événementielle)

- A4 : Exploitation et mise en service (production du spectacle et de l'événement)

- A5 : Maintenance

- A6 : Management

Modalités d'accès voie cycle de formation :

La certification est acquise si les 6 blocs de compétences sont acquis (l'un sur les 6 pouvant être partiellement acquis).

Chaque bloc fait l'objet d'une attestation des compétences acquises, l'ensemble des attestations permet l'accès à la certification.

Ces acquisitions dépendent des évaluations dans un ensemble de 26 modules dont les résultats alimentent la grille des compétences.

S'ajoute des conditions supplémentaires liées à l'assiduité aux séances de cours, la réalisation de stages, l'évaluation de rapports de stage et d'une soutenance en fin de 2nd année.

Modalités d'accès voie VAE :

Dans ce cadre, la certification est basée sur les 6 mêmes blocs d'activités et compétences associées.

Après recevabilité, un dossier descriptif des activités est présenté au jury. Un entretien est organisé.

Le jury se prononce de manière souveraine sur une validation totale ou partielle. Les 6 blocs d'activités sont délivrés individuellement en cas de validation partielle.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15235 - Management de son équipe	<p>Descriptif : Participe au recrutement des techniciens. Conduit ou participe aux réunions techniques avec son équipe. Gère les compétences de son équipe.</p> <p>Modalités d'évaluation : mise en situations professionnelles (livret) rapports de stage X3 contrôle continu des connaissances (contrôles sur table) situations de production TP grand TP de fin d'année (en partenariat) constitution de dossiers exposés soutenance.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15235 - Mise en place l'installation de la prestation technique	<p>Descriptif : Dirige de l'implantation au démontage du matériel technique sur le lieu de réalisation. Dirige le câblage raccordement et assemblage des équipements techniques. Teste l'installation et en contrôle la conformité. Veille à l'application des règles de sécurité relatives à sa spécialité (son équipe, son matériel).</p> <p>Modalités d'évaluation : mise en situations professionnelles (livret) rapports de stage X3 contrôle continu des connaissances (contrôles sur table) situations de production TP grand TP de fin d'année (en partenariat) constitution de dossiers exposés soutenance.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15235 - Etude technique de l'événement</p>	<p>Descriptif : Recueil, détermination et prise en compte des besoins techniques du Régisseur Général, du Directeur Technique ou directement du commanditaire (le client). Identification et prise en compte des caractéristiques et les contraintes techniques du lieu, de la commande. Création et rédaction des documents techniques selon son domaine de spécialité (son-lumière-plateau- vidéo). Analyse et adaptation des documents techniques (son-lumière-plateau-vidéo) en vue de la réalisation d'un spectacle vivant ou d'un évènement. Détermination des moyens humains et techniques nécessaires (dans son domaine Son Lumière Plateau ou Vidéo). Prise en charge de la création artistique dans son domaine de spécialité (Son Lumière Plateau ou Vidéo). Mise en adéquation du travail de création, de conception avec les moyens techniques et économiques du projet ou de l'évènement. Prise en compte de l'environnement économique et social de l'exercice de son action. Mise à jour et suivi (veille) des technologiques, réglementations et environnement professionnel.</p> <p>Modalités d'évaluation : mise en situations professionnelles (livret) rapports de stage X3 contrôle continu des connaissances (contrôles sur table) situations de production TP grand TP de fin d'année (en partenariat) constitution de dossiers exposés soutenance.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15235 - Maintenance des équipements</p>	<p>Descriptif : Diagnostic/ dépanne ou fait dépanner en situation de production. Gère l'entretien et la maintenance préventive et curative de l'ensemble du parc technique relatif à sa spécialité. Contrôle et gère les stocks techniques.</p> <p>Modalités d'évaluation : mise en situations professionnelles (livret) rapports de stage X3 contrôle continu des connaissances (contrôles sur table) situations de production TP grand TP de fin d'année (en partenariat) constitution de dossiers exposés soutenance.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15235 - Organisation et la préparation technique de l'événement	<p>Descriptif : Anticipe et prépare les opérations techniques qu'il dirige ou délègue Répartition du travail de ses techniciens. Supervise la manutention des équipements (chargement-déchargement-stockage, circulation). Veille au respect du planning relatif à sa spécialité et procède le cas échéant aux ajustements.</p> <p>Modalités d'évaluation : mise en situations professionnelles (livret) rapports de stage X3 contrôle continu des connaissances (contrôles sur table) situations de production TP grand TP de fin d'année (en partenariat) constitution de dossiers exposés soutenance.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 Directeur, 2 formateurs, 2 salariés extérieurs, 2 employeurs extérieurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 Directeur, 2 formateurs, 2 salariés extérieurs, 2 employeurs extérieurs
En contrat de professionnalisation	X	1 Directeur, 2 formateurs, 2 salariés extérieurs, 2 employeurs extérieurs
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	1 Directeur, 2 formateurs, 2 salariés extérieurs, 2 employeurs extérieurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Régisseur technique du spectacle vivant et de l'évènementiel" avec effet au 01 juillet 2008 jusqu'au 22 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Régisseur technique du spectacle vivant et de l'évènementiel" avec effet au 22 août 2017, jusqu'au 08 février 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

20 certifiés/ an environ

Autres sources d'information :

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

GRIM EDIF : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [LYON]

GRIM EDIF

17, rue Saint Michel

69007 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

GRIM EDIF 17, rue Saint Michel 69007 LYON

Historique de la certification :